

Image not found or type unknown



Pension alimentaire non payees cause invalidite

Par **noulard andre**, le **17/02/2011 à 10:48**

Bonjour,rn je me vois reclamer une pension alimentaire par decision de justice rn je suis malheureusement invalide et je touche une pension d'invalidite dois-je payer la pension sachant que je n'ai que ca comme ressources .rnpension securite sociale invalidite a cinquante pour centrn merci de votre reponse

Par **Tisuisse**, le **17/02/2011 à 10:59**

Bonjour,rnrnTant que le Juge aux affaires familiales n'a pas modifié sa décision initiale, la pension alimentaire reste due. Donc vous devez saisir la JAF pour faire diminuer, voire suspendre, la pension alimentaire.